

Politique Santé / Sécurité/ Environnement

SITES DU GROUPE CROUZET

La protection de la santé et la sécurité de tous nos collaborateurs, l'amélioration de nos performances environnementales sont une responsabilité morale et un enjeu majeur pour CROUZET.

Nous nous engageons, en cohérence avec nos enjeux stratégiques, à :

- ❖ **Respecter, partout dans le monde**, toutes les exigences **environnementales** et **santé-sécurité** retenues comme pertinentes et les dépasser chaque fois que possible,
- ❖ **Intégrer la santé, la sécurité et l'environnement** au cœur du fonctionnement de nos processus
- ❖ **Prévenir les risques et saisir les opportunités ayant pour but de :**
 - **Concevoir des produits et process sûrs**, respectueux de l'environnement et par opportunité réduire l'impact carbone de nos produits et activités
 - **Mener une identification active et une évaluation** de nos risques
 - **Elaborer des programmes de prévention et de réduction** des risques professionnels et impacts environnementaux
 - **Favoriser le partage entre les sites** afin de promouvoir la prévention, l'échange de bonnes pratiques et d'améliorations
- ❖ **Faire adhérer le personnel à nos valeurs de prévention :**
 - **Impliquer, consulter et responsabiliser** tout le personnel dans le management de la sécurité, de la santé et de l'environnement pour développer une forte culture santé, sécurité, environnement :
 - **Sensibiliser, former**, chacun pour développer sa compétence, consolider ses acquis et améliorer son comportement et ses réflexes dans les domaines santé/sécurité/environnement
 - **Promouvoir la communication environnementale et santé-sécurité**
 - Auprès de notre personnel comme moteur d'adhésion à nos valeurs
 - En externe de façon transparente et incitative
- ❖ **Améliorer notre performance par une démarche d'amélioration continue.**

Novembre 2020

David ARRAGON
CEO - Crouzet

